

— 81 —

L'actif de la Société s'établit comme suit :

Emploi des fonds de rachat de 5 cotisations (art. 9 des statuts) : 11 obligations Ville de Paris, 1892.	2,409 fr.	»» c.
Fonds de roulement représentés par :		
Titres : 3 obligations Ville de Paris,		
1892.	657	»»
38 fr. de rente française 3 0/0.	722	»»
345 fr. de rente française 5 0/0.	6,125	75
6 obligations du Crédit national	2,949	»»
6 bons de la Défense nationale.	3,000	»»
Espèces en dépôt au Crédit industriel.	2,267	95
Total	16,119 fr.	70 c.

Le recouvrement des cotisations s'effectue normalement. Les libéralités de l'Institut et du ministère de l'Instruction publique viennent accroître nos ressources et nous sont une aide précieuse pour les publications que la Société vous donne chaque année.

Je vous demande, Messieurs, d'approuver les comptes qui viennent de vous être présentés.

LES VAN BLARENBERGHE.

(Communication de M. Germain Bapst.)

M. Germain Bapst fait une communication sur l'œuvre des peintres miniaturistes les van Blarenberghe.

Il nous montre les premiers des peintres de cette famille travaillant à Lille et signale plusieurs œuvres de Jacques-Guillaume van Blarenberghe qui vécut dans cette ville de 1691 à 1742. Puis il expose l'œuvre de Louis-Nicolas, qui vint s'établir à Paris vers 1760 et peignit les dessus de portes du ministère des Affaires étrangères à Versailles, — actuellement la bibliothèque de la ville, — et surtout la série des batailles conservées d'abord dans les appartements de Louis XVI, puis maintenant au Musée historique de Versailles.

Il fait voir Louis-Nicolas prenant des croquis sur les